



8 mois de travaux dans partie commune

Par **Fred azuelos**, le **06/12/2017** à **23:39**

Bonjour, je loue un 2 pièces de 80m2 dans le 2ème pour un loyer de 2600 euros. Nous avons subi pendant 8 mois des travaux de rénovation de façade avec tout ce que cela engendre : poussière bruit échafaudage et impossibilité d'ouvrir les fenêtr pdt 2 mois puisqu'elles étaient bâchées. J'ai demandé au propriétaire quelle compensation il envisageait il m'a simplement répondu que les travaux lui coûtaient quelques milliers d'euros et qu'à moi rien... donc il ne ferait rien... par ailleurs, lorsque j'ai signé le bail je n'ai à aucun moment bien évidemment été informé de ces travaux ce qui m'aurait fait réfléchir à deux fois... que dois je faire et quels sont mes droits ?